

COMPTE DE RESULTAT

*copies certifiées
conformément à la
la generte Calotte Lafela*
21/03/24
plu

RESULTAT COMPTABLE	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens dont export		
Production vendue de services		1 500
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres charges externes crédit bail mobilier		
Autres charges externes crédit bail immobilier	7 626	5 669
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE	18	334
Rémunérations du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger	2 607	3 225
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	10 251	9 228
RESULTAT D'EXPLOITATION	(10 251)	(7 728)
Produits financiers	16 585	258
Produits exceptionnels		
Charges financières		7
Charges exceptionnelles dont amort.souscript. PME imovantes dont amort exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE ou PERTE	6 334	(7 477)
RESULTAT FISCAL	Résultat comptable	6 334
REINTEGRATIONS		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Divers, intérêts Cptes-cts écart sur OPCVM		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option dont part loyers dispensés de réintégration		
Charges afférentes au régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime		
Résultat fiscal afférent au régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime		
DEDUCTIONS		
Produits afférents au régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime		
Entreprise nouvelle Zones franche urb.		
Restruct. défense Rep. ent. difficulté		
Entreprise innovante Bass. empl. à redyn.		
Pôle compétitivité hors Cice Revitalisation rurale		
Divers, dont "Outre mer" Créances sur déficit		
ZFA Déduction except.		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits	BENEFICE ou PERTE	6 334
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprise soumise à IIS)		
Déficits antérieurs reportables dont imputés		6 334
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits	BENEFICE ou PERTE	

IFBM
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 25 quai Jean-Baptiste Simon (69270) FONTAINES-SUR-SAONE
447674938 RCS LYON

W

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 l'activité de la Société a été la suivante :
Suivi de la gestion des actifs

BIPIO SA fait en 2021 de bons résultats et un dividende de 2021 devrait être versé .
La participation dans la SCI 2LM reste importante et le suivi des travaux par IFBM a été actif sur 2021

Analyse de l'évolution des affaires RESULTATS – AFFECTATION
IFBM arrête son activité hors le suivi de ses participations Bipio et SCI 2LM

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros
Et il y a eu un produit financier de 16585€

Le total des charges est de 10251 euros ,

Le montant des traitements et salaires est nul pour l'exercice
A la clôture de l'exercice écoulé, la société ne compte aucun salarié.
Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -10251 euros .

Après la prise en compte de l'impôt sur les sociétés de
le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un résultat de
6334 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître
Un résultat de 6334 € qui avec le report à nouveau précédent de 162148 , permet d'avoir
un report à nouveau de 168482 euros

L'affectation de ce bénéfice entraînera les modifications suivantes que nous vous proposons:

 suite au résultat de 6334 euros
Pour former un bénéfice distribuable
de 168482 euros

A titre de dividendes

.....0 euros
(soit 0 € par part sociale)

Et le solde en totalité au compte « report à nouveau » soit 169624 euros .

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de
176738 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts,

nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des quatre exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT
31/12/2017	0 €	0€
31/12/2018	0 €	0€
31/12/2019	0 €	0€
31/12/2020	0€	0€

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à FONTAINES-SUR-SAONE
Le 29 06 2022

LA GERANCE

La Gérante



Véronique LAFFAY

IFBM
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 25 quai Jean-Baptiste Simon (69270) FONTAINES-SUR-SAONE
447674938 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux
Le 29 Juin ,
A 18Heures,

Les Associés de la société IFBM SARL au capital de 7500 € divisé en 7500 parts de 1 euro chacune , se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle , 25 Quai Jean Baptiste Simon 69270 FONTAINES SUR SAONE , sur convocation régulière de la gérance.

Sont Présents ;

Mme Véronique LAFFAY , propriétaire de1 part sociale
Mme Colette LEFEBVRE , propriétaire de1 part sociale

Monsieur Yves LEFEBVRE , propriétaire de7497 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels 7496/7497 parts

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mme Veronique Laffay, gérant associé.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et décision à cet égard,
- Rémunération des cogérants
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés ;

-L'inventaire et les comtes annuels arrêtés au 31 décembre 20

-Le rapport de gestion établi par la gérance

CS
ll
/

-Le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés ou tenus à disposition des associés au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée acte cette déclaration .

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé et donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions ,établies par la gérance.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce.
- Le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

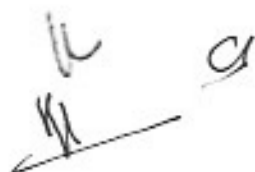
Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés ou tenus à disposition des associés au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée acte cette déclaration .

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé et donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions ,établies par la gérance.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Handwritten signature and initials in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'G' with a horizontal line below them.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, bilan, compte de résultat et annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence elle donne à la gérance de Colette Lefebvre quitus de sa gestion pour l'exercice clos le

31 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice +6334 euros :

Résultat de l'exercice +6334 euros

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur

168148euros

Pour former un bénéfice distribuable de ...168482 euros

A titre de dividendes

.....0 euros

(soit 0 € par part sociale)

Et le solde en totalité au compte « report à nouveau » soit.....168482..... euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 176731 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des quatre exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT
31/12/2017	0€	0€
31/12/2018	0 €	0€
31/12/2019	0 €	0€
31/12/2020	0€	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport , approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé ,n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant ,cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que MME VERONIQUE LAFFAY gérante et Mme Colette LEFEBVRE ont renoncé à percevoir , pour ses fonctions de cogérante , une rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant .

Madame Veronique LAFFAY

Madame Colette LEFEBVRE

La Gérante



Monsieur Yves LEFEBVRE

29 06 2023 Fontaines sur Saone Véronique LAFFAY



La Gérante



IFBM

25 quai Jean Baptiste Simon

69270 Fontaines sur saône

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

*COPIES CERTIFIEES
conforme à
21/03/2024
La Gérante calette lefebvre*

Cl

SOMMAIRE

Attestation présentation sans observat.	1
BILAN	
Bilan	2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat	3
ANNEXE	4
Règles et méthodes comptables	5
Informations sur Bilan et Compte de résultat	7
Etat des immobilisations et amortissements	8
Charges à payer	N/A *
Charges et produits constatés d'avance	N/A *
Transfert de charges	N/A *
DETAIL DES COMPTES	9
Comptes d'actif	10
Comptes de passif	11
Comptes de charges	12
Comptes de produits	13

* : N/A Non Applicable

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société IFBM pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

A l'issue de mes travaux qui ne constituent pas un audit, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 9 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan : 190 504 euros
- chiffre d'affaires : 0 euros
- résultat net comptable 6 333 euros

Fait à Dardilly

le 02/05/2022

MR LEVY Eric
Expert Comptable

BILAN

<i>ACTIF</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	184 343		184 343	180 542
ACTIF IMMOBILISE	184 343		184 343	180 542
Matières premières .en cours Marchandises Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance	4 603 1 559		4 603 1 559	500 3 604 526
ACTIF CIRCULANT	6 162		6 162	4 630
TOTAL GENERAL ACTIF	190 505		190 505	185 172

<i>PASSIF</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Capital social ou individuel Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants Report à nouveau Résultat de l'exercice Provisions réglementées	7 500 750 162 148 6 334	7 500 750 169 624 (7 477)
CAPITAUX PROPRES	176 731	170 398
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes, dont comptes courants d'associés Produits constatés d'avance	13 075 13 774	14 775
DETTES	13 774	14 775
TOTAL GENERAL PASSIF	190 505	185 172

ANNEXE

copies conformes
21/03/2024
La garante catette lefebvre

Ch

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : cessation d'activité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
-----	-----	-----
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencets, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE	184 343	180 542
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	184 343	180 542
261100 Participation 2LM	36 486	36 486
267100 Créances 2LM	139 819	139 446
271000 Parts crédit agricole	8 038	4 609
ACTIF CIRCULANT	6 162	4 630
CREANCES CLIENTS ,CPTES RATTACHES		500
411000 Clients		500
AUTRES CREANCES	4 603	3 604
445670 Crédit de TVA	4 603	3 604
BANQUE & CCP	1 559	526
512000 Crédit agricole	1 559	526
TOTAL DES COMPTES D'ACTIF	190 505	185 172

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	176 731	170 398
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	7 500	7 500
101300 Capital	7 500	7 500
RESERVE LEGALE	750	750
106100 Réserve légale	750	750
AUTRES RESERVES	162 148	169 624
106800 Autres réserves	162 148	169 624
RESULTAT	6 334	(7 477)
DETTES	13 774	14 775
AUTRES DETTES	13 774	14 775
445660 TVA déductible	545	
445710 TVA collectée	154	200
455100 C/C Lefebvre	13 075	14 575
TOTAL DES COMPTES DE PASSIF	190 505	185 172

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES D'EXPLOITATION	10 251	9 228
AUTRES CHARGES EXTERNES	7 626	5 669
606300 Petit équipement		2 928
606400 Fournitures administratives	4 747	
622600 Honoraires	1 210	1 320
625100 Voyage et déplacements		253
625700 Réception	251	
626010 Téléphone	974	681
627500 Services bancaires	444	486
IMPOTS & TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	18	334
633800 Autres impôts	18	
635110 CFE		334
AUTRES CHARGES	2 607	3 225
651100 Quote part résultat 21.M	2 607	3 225
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		7
CHARGES FINANCIERES		7
661600 Intérêts bancaires		7
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	10 251	9 235

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 500
PRODUCTION VENDUE - SERVICES		1 500
706000 Prestations de services		1 500
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	16 585	258
PRODUITS FINANCIERS	16 585	258
764000 Revenus valeurs mobilières	16 341	258
766000 Intérêts parts CACE	244	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	16 585	1 758